

LA CRISE CORÉENNE

LE BULLETIN *Affaires extérieures* du mois d'août dernier renfermait un exposé assez détaillé de l'ouverture des hostilités en Corée, provoquée par l'agression flagrante contre la République de Corée, ainsi que des mesures subséquentes prises par le monde libre en réponse à ce défi.

Ce compte rendu des événements survenus jusqu'au 31 juillet se terminait par la nouvelle que le délégué soviétique venait d'annoncer sa décision de revenir au Conseil de sécurité pour y exercer à son tour, en août, les fonctions de président. Aussi la présente revue des événements survenus pendant le mois d'août et liés à la crise coréenne portera-t-elle surtout sur la lutte diplomatique engagée au Conseil de sécurité par suite de cette manoeuvre inattendue.

On se rappellera que, le 13 janvier dernier, le représentant soviétique quittait le Conseil de sécurité parce que celui-ci refusait d'évincer le délégué de la Chine. Au cours des mois qui suivirent, l'Union soviétique et ses satellites eurent recours à la même tactique dans plus de trente autres organes des Nations Unies, affirmant dans chaque cas qu'ils n'y prendraient pas leur place tant que les représentants du « reste de la clique du Kuomintang » seraient présents. Pourtant, le 1er août, le délégué soviétique retournait à un organisme des Nations Unies où siégeait encore le représentant de la Chine nationaliste que M. Malik lui-même avait si souvent injurié.

Rien n'avait laissé prévoir un tel changement d'attitude de la part de l'Union soviétique, même si nous avions souvent eu l'occasion, dans le passé, de nous habituer à ce genre de revirements sensationnels; il suffit ici de songer au Pacte germano-russe de l'été 1939 et à la levée soudaine du blocus de Berlin en 1949. C'est pourquoi la décision de l'Union soviétique de revenir au Conseil de sécurité souleva de nombreuses conjectures sur les raisons qui avaient pu motiver ce revirement.

Raisons du retour de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité

Deux grandes hypothèses se firent jour. D'après la première, l'Union soviétique reconnaissait, par cette décision, qu'elle s'était trompée, qu'elle avait commis une erreur tactique dans l'exécution d'un plan stratégique qui ne s'en trouvait pas pour autant modifié; le retour de la Russie ne signifiait pas qu'elle avait abandonné sa politique caractéristique d'agression et de subversion visant à la domination mondiale. Suivant la seconde hypothèse, les dirigeants soviétiques, impressionnés par la fermeté et l'imprévu de la réaction des peuples libres dans l'affaire coréenne, avaient décidé de marquer un temps, de se retirer d'une position dangereuse en tentant de négocier le règlement du conflit coréen.

Les tenants de la première théorie soutenaient en outre que l'U.R.S.S. revenait au Conseil de sécurité afin d'empêcher ce dernier de devenir un instrument efficace dans la lutte contre l'agression. L'Union soviétique, qui, ajoutaient-ils, avait d'autres agressions en vue, voulait être présente au Conseil de sécurité afin d'opposer son veto à toute mesure que ce dernier pourrait prendre pour les enrayer. En attendant, elle pourrait, ainsi qu'elle l'avait fait déjà, se servir du Conseil comme d'une tribune pour mener une campagne de propagande destinée à miner l'opinion publique du monde libre, tant en Europe qu'en Asie.

Selon les tenants de la seconde théorie, par contre, l'U.R.S.S., qui n'avait pas prévu l'intervention des Nations Unies, se préparait à proposer sa médiation pour résoudre le problème coréen. Cette démarche aurait encore eu l'avantage de favoriser l'« offensive de paix » déjà déclenchée par les Soviétiques, sans compter que la signature d'une paix de compromis au moment où le sort des armes était le moins propice aux États-Unis en Corée aurait porté un rude coup au prestige américain en Asie. D'autre